



Ambassade de France aux Etats-Unis d'Amérique, service spatial  
Bureau du CNES

Référence : CNES-AMB-Washington 16-030v5 INTERNET\_B du 29 février 2016  
Rédigé par Amélie PERRON et Norbert PALUCH

## La nouvelle *politique spatiale commerciale* de la NOAA

### CONTEXTE, OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

#### Contexte

La NOAA est une agence de services à vocation scientifique, dédiée à la compréhension et la prévision des changements dans les systèmes terrestres, afin de fournir des informations environnementales essentielles au public américain, aux décideurs et à nos partenaires. Les informations environnementales de la NOAA reposent sur des observations obtenues par l'intermédiaire de divers systèmes, incluant des réseaux de satellites, de navires, d'installations terrestres et d'installations ou équipements *in situ*. **Le présent document s'attache plus particulièrement aux observations spatiales.**

Afin de répondre à une demande sans cesse croissante en matière d'information environnementale, la NOAA aspire à mener ses activités de façon flexible, en étant en mesure de s'adapter aux évolutions technologiques et pérennes économiquement, tout en soutenant et respectant les engagements internationaux en matière de partage des données, dont elle dépend pour les données et les produits issus de données à couverture mondiale.

Les informations environnementales de la NOAA dépendent de façon critique de données fiables, d'un accès en temps opportun à des mesures environnementales mondiales, issues de satellites et d'autres sources. L'abondance de mesures nécessaires à la production de produits de prévision utiles met en évidence le fait qu'aucune nation, pas plus qu'aucune autre entité, ne peut seule produire celles-ci de façon autonome. C'est la raison pour laquelle existe un régime d'échange international de données, dans lequel toutes les nations partagent les observations de la Terre essentielles comme des biens publics mondiaux, sur une base complète et ouverte. Cette disposition, qui est le pivot de la prévision en matière de météorologie, d'eau, et de climat dans le monde entier, fournit aux Etats-Unis la plupart des données environnementales que nous utilisons.

Les changements rapides dans le domaine des services spatiaux commerciaux au cours des dernières années ont permis l'apparition de nouvelles approches techniques et de nouveaux modèles commerciaux, non seulement pour la construction, le lancement et l'exploitation de satellites, mais également pour la vente de services de capacités satellitaires privées. La NOAA est désireuse d'étudier

ces nouveaux modèles d'affaires pour envisager leur complémentarité avec les dispositions actuelles en matière de fourniture de données publiques et internationales.

Le paysage changeant est désormais riche en nouvelles opportunités et la NOAA entend approfondir sa connaissance dans ce domaine en constante évolution, au travers d'échanges avec le secteur commercial.

Ce document présente les lignes directrices et la politique que la NOAA entend mettre en œuvre dans ce contexte en évolution, et plus particulièrement en gérant les changements avec le souci de veiller à ce qu'il n'y aura pas de dégradation dans les services de météorologie et d'alertes à la nation.

Grâce à cette politique, et conformément aux lois et politiques applicables (voir annexe B), la NOAA cherchera continuellement des solutions optimales pour répondre à ses besoins de mesure des phénomènes environnementaux clés. Avec l'ensemble de ces considérations à l'esprit, cette politique établit les principes généraux pour l'utilisation d'approches spatiales commerciales pour les besoins d'observation de la NOAA.

### **Objet et champ d'action**

LA NOAA entend s'appuyer sur les capacités spatiales commerciales et tirer parti de l'expertise externe disponible, afin d'améliorer les prévisions météorologiques, de diversifier son portefeuille de moyens de collecte de données, de promouvoir le commerce spatial et la base industrielle des Etats-Unis, et de poursuivre des améliorations au niveau des domaines de missions, des calendriers et des coûts des programmes.

Cette politique concerne l'interaction de la NOAA avec le secteur commercial dans les domaines suivants :

1. achat de données - dispositif pour l'achat de données ou de produits fournis par un système de télédétection spatiale ou d'un fournisseur de services utilisant une infrastructure de télédétection spatiale ;
2. charges utiles - utilisation de la capacité disponible sur un satellite pour y installer une charge utile additionnelle ;
3. lancement partagé – partage d'une opportunité de lancement : charge utile embarquée à bord d'un satellite existant, charge utile secondaire ou lancement multiple avec le même lanceur ;
4. services de lancement - services offrant la mise en orbite des objets souhaités.

Cette politique ne s'applique pas à la conception, la construction ou l'exploitation d'engins spatiaux appartenant au gouvernement, à l'octroi de licences par la NOAA à des systèmes spatiaux privés de télédétection, ni aux services de transfert de données, tels que ceux prenant place entre les stations terrestres et les satellites de télécommunication à des fins exclusives de diffusion.

### **Politique spatiale nationale**

Le 28 Juin 2010, le président Obama a publié une politique spatiale nationale (NSP, voir l'annexe A.2) qui donne des orientations générales pour toutes les activités gouvernementales dans l'espace, y compris le domaine commercial, le domaine civil et le domaine de l'espace lié à la sécurité nationale. La NSP appelle le gouvernement des Etats-Unis à utiliser produits et services spatiaux commerciaux

pour satisfaire aux besoins gouvernementaux et à recourir à un large éventail de partenariats avec l'industrie pour promouvoir l'innovation. La NSP définit le terme « *commercial* » comme suit : “...*space goods, services, or activities provided by private sector enterprises that bear a reasonable portion of the investment risk and responsibility for the activity, operate in accordance with typical market-based incentives for controlling cost and optimizing return on investment, and have the legal capacity to offer these goods or services to existing or potential nongovernmental customers.*”

La NSP constitue le document de référence pour la politique spatiale commerciale de la NOAA. Les lignes directrices de la NSP mettent en exergue les points suivants :

1. étudier sérieusement le recours à des accords novateurs non-conventionnels pour l'acquisition de biens et services commerciaux, tels que les partenariats public/privé, l'emport de capacités commerciales sur des satellites gouvernementaux et l'achat à des entités commerciales de données et de produits issus de données ;
2. mettre à profit les opportunités existantes pour transférer les opérations spatiales opérationnelles routinières au secteur spatial commercial quand cela peut s'avérer générateur d'économies, à l'exception des domaines pour lesquels les autorités ont des besoins spécifiques au niveau légal ou au niveau de la sûreté ou de la sécurité, lesquels interdisent de tels transferts ;
3. encourager l'achat et l'utilisation de capacités et de services spatiaux commerciaux dans le cadre d'accords internationaux de coopération ;
4. développer des systèmes spatiaux gouvernementaux uniquement lorsque cela relève de l'intérêt national et qu'il n'existe pas ou n'existera pas de systèmes ou de services spatiaux commerciaux appropriés et économiques ;
5. s'abstenir de mener une activité spatiale gouvernementale qui interdit, décourage ou entre en compétition avec le secteur spatial commercial américain, sauf en cas de sécurité nationale ou de sûreté publique ;

En complément, la NSP enjoint le secrétariat au Commerce, au travers de l'administrateur de la NOAA et en coordination avec l'administrateur de la NASA et tout autre département ou agence pertinents en termes de soutien opérationnel :

1. à utiliser les partenariats internationaux afin de soutenir et renforcer les observations spatiales en lien avec la météorologie, l'océanographie, le climat et les zones côtières ;
2. assurer la responsabilité, le financement, l'acquisition et les opérations des satellites civils opérationnels en lien avec les prévisions météorologiques, le suivi du climat, les observations de l'océan et des côtes, les prévisions liées à la météorologie de l'espace ; la NOAA utilisera principalement la NASA comme organe d'acquisition pour les satellites opérationnels pour ces activités et programmes.

La *National Space Transportation Policy* de 2013 (cf. annexe A.3) précise également que lors de la planification des missions spatiales, les départements et agences étudieront le recours à des accords d'emport de charges utiles, de lancement en tant que missions secondaires, et toute autre opportunité de partage de lancement.

En accord avec les buts et objectifs de la NSP, la NOAA étudie et analyse attentivement de nouveaux modes de partenariats, incluant des modèles d'affaires commerciaux et architecture alternative d'entreprises (cf. annexes A.4 et A.5).

## Principes directeurs

La NOAA continuera à observer les principes suivants lors de la mise en œuvre de cette politique :

1. Maintenir un service de qualité  
Maintenir la qualité des services offerts par la NOAA en exigeant des données de qualité pour les prévisions et les services, un bon rapport qualité-prix, et la capacité pour la NOAA d'exploiter les données efficacement.
2. Optimiser les exigences de la mission  
Atteindre les objectifs de la mission à temps, dans le respect des normes de qualité, de la façon la plus économique possible, grâce à une combinaison d'actifs gouvernementaux, de services commerciaux, et de partenariats nationaux et internationaux efficaces.
3. Assurer un accès aux observations mondiales  
Maintenir la capacité de la NOAA à collecter ou acquérir les observations mondiales indispensables pour obtenir des prévisions et des alertes précises, pour tout autre service œuvrant à la protection de la vie et de la propriété et au soutien l'économie américaine.
4. Maintenir les standards nationaux / internationaux  
Se conformer aux lois, politiques américaines et conventions internationales en matière de partage de données pour un partage complet, ouvert et pertinent de données météorologiques et hydrométéorologiques.
5. S'assurer du dynamisme de la recherche  
Garantir l'accès par la communauté de chercheurs (i.e. institutions académiques et à but non lucratif) aux données ouvertes, complètes et pertinentes indispensables à l'amélioration des prévisions et à la compréhension de l'environnement.
6. Etudier de nouveaux partenariats  
Rechercher, et le cas échéant, nouer des partenariats pour réduire les coûts, favoriser la coopération internationale et accroître la disponibilité des données environnementales, en accord avec les directives prescrites dans la *NOAA Policy on Partnerships in the Provision of Environmental Information* (cf. annexe A.11)

## La politique de la NOAA pour les activités spatiales commerciales

La NOAA :

1. cherchera des opportunités pour intégrer, si nécessaire, des systèmes ou des services spatiaux commerciaux dans des capacités ou architectures de futurs segments spatiaux autorisés ;
2. étudiera et poursuivra, lorsque cela s'avère pertinent, la démonstration de projets pour vérifier la viabilité d'intégration de données et produits issus de données environnementales commerciales, dans les modèles météorologiques de la NOAA en apportant une valeur ajoutée à la prévision ;
3. évaluera, identifiera et publiera périodiquement les prérequis de mission de la NOAA et les ruptures de capacités qui offrent les occasions appropriées pour l'achat et l'utilisation de capacités et services spatiaux commerciaux ;
4. sollicitera, identifiera et évaluera périodiquement les moyens et services spatiaux commerciaux pouvant répondre aux exigences de mission de la NOAA ;

5. appliquera les mêmes critères de validation, d'intégrité et de sécurité des données et des produits de données commerciales, que celles obtenues par d'autres moyens, avant de s'engager dans tout accord contraignant pour l'achat et l'utilisation de données d'observation en soutien à la mission de la NOAA ;
6. désignera le « *Office of Space Commerce* » comme le point d'entrée de la NOAA pour tout engagement avec le secteur commercial (voir la section responsabilités ci-dessous) ;
7. continuera à travailler avec les industriels pour évaluer et mettre en œuvre les modèles économiques et les mécanismes légaux permettant d'atteindre les exigences et les priorités de la NOAA avec des capacités commerciales.

### **Considérations pour la mise en œuvre**

1. En envisageant des solutions impliquant le secteur commercial, la NOAA s'assurera que celles-ci seront conformes à la loi et aux politiques de la NOAA et du DOC (voir les annexes A.6, A.7, A.8, A.9).
2. Pour les solutions impliquant le secteur commercial reposant sur l'acquisition de données ou de produits de données, la NOAA suivra l'ordonnance administrative 212-15 de l'agence (la gestion des données environnementales et l'information, cf. annexe A.10), tout comme les politiques et les directives en matière de procédure établie par le NOAA *Environmental Data Management Committee* (EDMC). La NOAA cherchera à maximiser les bénéfices publics des données environnementales et des produits de données acquis grâce à des solutions spatiales commerciales en négociant des conditions d'utilisation les moins restrictives possibles.
  - a) La NOAA étudiera l'impact d'acquisition de données ou de produits de données commerciales sur les autres acteurs du domaine tels que les autres agences fédérales, les partenaires internationaux, les entreprises météorologiques privées, les communautés académiques ou de recherche.
  - b) La NOAA anticipera la maintenance, l'accès et les droits d'archivage à long terme associés aux données commerciales.
  - c) La NOAA étudiera le coût associé aux diverses conditions d'utilisation des données commerciales.
3. Consciente que certains fournisseurs de données commerciales pourraient désirer des restrictions concernant la distribution des données afin de défendre leurs intérêts légitimes, la NOAA évaluera l'utilisation de données spatiales et de produits de données obtenus auprès de fournisseurs commerciaux ainsi que les accords de partage de données au cas par cas.

## **Responsabilité**

### **Annexes**

→ Cf. <http://www.noaanews.noaa.gov/stories2016/images/NOAA%20Commercial%20Space%20Policy.pdf>